

Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes

Contribution à la décision publique



Jean Michel SALLES
Vice président
Jean-Luc PUJOL
Rapporteur

du groupe de travail du
Centre d'Analyse Stratégique

Présentation IDDRI
25 Mai 2010

Avertissement

Le rapport a fait l'objet d'un intense travail de concertation. Résumé, synthèse opérationnelle, résumé des chapitres ont été rédigés précisément et précautionneusement.

Aider les choix publics ?

http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=980



On s'y référera donc en priorité, la présentation par diapositives reflétant la sensibilité et les choix pédagogiques des présentateurs

Un peu d'actualité

- **Les Enjeux du Quotidien, 22 mai 2010 : sondage SOFRES : les français et la biodiversité**
 - *La biodiversité : une connaissance approximative des Français...*
 - *... qui sont cependant conscients de la menace qui pèse sur elle.*
 - *Des actions en faveur de la biodiversité connues, et dont l'impact est relativement bien identifié.*
 - **83% des Français font confiance aux associations pour protéger la biodiversité, pour 38% au gouvernement.**

%	Ont entendu parler de
94	réintroduction de l'ours brun dans les Pyrénées
94	pollution des eaux douces par l'agriculture intensive
87	surexploitation du thon rouge en Méditerranée
69	culture de riz en Camargue
61	promotion d'un tourisme durable

La biodiversité est devenue l'objet de priorité et d'engagements internationaux

- La CDB et ses prolongements :
 - relie biodiversité et développement
- Les directives européennes sur l'environnement
- Des travaux méthodologiques :
 - Groupe de travail OCDE
 - Millenium Ecosystem Assessment
 - Le processus TEEB (*The Economics of Ecosystems and Biodiversity*) initié en mars 2007 durant la présidence allemande du G8 à Potsdam
- **Actuellement.... Un Giec ... ipBes International Plateforme ob biodiversity and ecosystems services?**
 - Et des chiffres qui « traînent »

En France, le Grenelle de l'environnement :

Priorité à la biodiversité, au même titre que le changement climatique ...

« Le développement durable ne peut plus être une politique qui ignore la biodiversité. Gérer la nature n'est pas un luxe de pays riche. C'est une exigence ».

« Toutes les décisions publiques seront arbitrées dans le futur en intégrant leur coût pour la biodiversité »

« Très clairement, un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé... Ce ne sera plus aux solutions écologiques de prouver leur intérêt. Ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement ».

Saisine et problématique

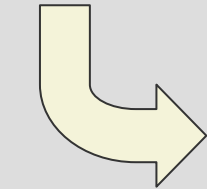
- La saisine : quatre questions
 - – « *Dresser un bilan des connaissances scientifiques sur le thème de la monétarisation des services rendus par les écosystèmes et de la valeur de la biodiversité ;*
 - – *Analyser les enjeux socioéconomiques de la diversité biologique en France, y compris dans les départements et collectivités d'Outre-mer ;*
 - – *Proposer un cahier des charges pour d'éventuelles recherches ultérieures;*
 - – *Estimer les premières valeurs de référence pour la prise en compte de la biodiversité, qui pourront être utilisées notamment dans les études socioéconomiques relatives aux projets d'infrastructures ».*
- Le groupe de travail
 - Présidé par B. Chevassus-au-Louis (INRA, MNH, IGA)
 - Une trentaine de personnes
 - Des « experts » de l'écologie ou de l'économie
 - Des hauts-fonctionnaire
 - Des personnalité « qualifiées »
 - Un niveau d'engagement variable, mais un désir d'avancer

Une convergence « historique » (Commissariat au Plan, Centre d'Analyse Stratégique)

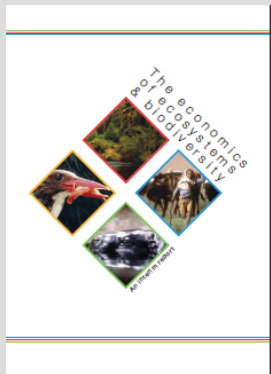


- Rapports Boiteux (1994, 2001) : prise en compte de l'environnement, de la sécurité, et déjà du CO2
- Rapport Lebegue (2005) : taux d'actualisation
- Rapport « tonne Carbone » (2008)

Actuellement, la biodiversité a une valeur nulle dans les calculs liés aux infrastructures



Rapport
Chevassus
2009



- Stern
- Constanza,
- MEA
- TEEB

Des travaux fournissent des valeurs aux services,
Et le coût de l'inaction s'entrevoit

Le rapport n'est pas un roman à suspens ! Eclairons-nous des conclusions...

- Ex ante, les pertes de destruction, sans préjuger des enjeux de rémunération
- Coût avantage, faute d'objectif politique général décliné, mais réserve sur la capacité à jouer sur l'occupation du territoire
- Biodiversité ordinaire, et non pertinent relativement dans la biodiversité remarquable
- A partir des services dont profite la société : elle les appréhende peu, la valeur déclarée est « sous informée »
- Base méthodo : MEA, et pas de double compte
- Services dynamiques et statiques
- Tangibilité : valeurs d'usage et méthodes robustes, françaises
- Taux d'actualisation : 4% mais évolution des prix 1%

Qu'en est il du droit ?

mais ce n'est pas l'objet.

- L'exercice du droit affecte des valeurs
 - Des évolutions sur la réparation du préjudice écologique
 - Des méthodes utilisées
 - Dommage à la nature
 - Erika
 - De la réparation à la compensation
 - Directive sur la responsabilité environnementale
 - Eviter, réduire, compenser
 - Régulation, équivalences
- Pour le groupe : en droit, donner une valeur n'est pas mercantiliser.

Les concepts pour la biodiversité

- Evolution des concepts
 - De l'impossible inventaire à la dynamique des interactions
 - Convention de Rio (1992) : « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie : cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».
- Le chantier des indicateurs
 - Le pont entre science et société
 - Etat, fonctions, pressions, préoccupations
- Les services et les fonctions

Le sujet BIODIVERSITÉ ne permet par la même approche
que pour le CLIMAT : du “simple et mondial” au complexe
et local

GES : pas de spécificité locale

CLIMAT

SUREXPLOITATION

BIODIVERSITÉ

**DESTRUCTION
HABITATS**

**INTRODUCTION
D'ESPECES**

**CHANGEMENTS
GLOBAUX**

L'approche économique : résumé de la grande simplification opérée dans le travail

Services
« monétarisables »

Valeurs d'usage

Services quantifiables

Evaluation par les services

BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

BIODIVERSITÉ

Conclusions et perspectives

- 1) Les valeurs de références ne sont que des... références :
 - Qui devront être « **spatialisées** » (paramétrées en fonction de variables localisées)
 - Qui doivent être situées dans une **perspective temporelle** (ce type d'écosystème ou de service est-il menacé de raréfaction, de disparition...)
- 2) Confirmation de **l'importance des services non-marchands** (notamment de régulation) et conséquences possibles sur la hiérarchie des choix publics
- 3) Importance de **procédures permanentes**, transparentes et légitimes pour fixer ces valeurs et réguler leur utilisation
- 4) Des besoins de modèles, de paramètres dynamiques, de recherches sur d'autres écosystèmes nationaux

Recommandations

- 1) Etendre le travail de synthèse et de spatialisation des données :
 - Aux écosystèmes français (y compris ultramarins)
 - En profitant des travaux de type MEA France
- 2) Identifier la ou les structures permanentes et pluralistes chargées d'actualiser cadres méthodologiques et données
- 3) Définir lieux et processus de décision responsables de l'application concrète
- 4) Préciser (indicateurs, échelles territoriales de référence) les objectifs politiques actuels (ie fin de l'érosion de la biodiversité en 2010) et futurs
- 5) Faire connaître les enjeux socioéconomiques de la biodiversité

Vers des valeurs de référence

- Des calculs simplifiés ont conduit à une valeur minimale de l'ordre de 600€/ha*an pour une prairie naturelle en bon état.
- En revanche, pour les zones humides, l'état de l'art fait apparaître des variations si importante que des moyennes ou médianes paraissent sans signification
- Pour des valeurs totales actualisées :
 - Les conventions de calcul proposées conduisent en première approximation à multiplier la valeur annuelle moyenne par 40+
 - Et à ajouter la valeur du carbone déstocké
 - Soit, pour de la forêt une valeur centrale de 35 000 euros (2008) dans un intervalle de l'ordre de 20 000 – 70 000
 - Pour de la prairie naturelle de 20 000 à 30 000
- Noter que les fonctions de fixation et stockage de carbone représentent la moitié de ces valeurs